



Agenda

Dimanche 19 avril
Randonnée Comité des Jeunes

Samedi 25 avril
Fête des classes en 5

Vendredi 8 mai
à 11 heures
Commémoration armistice 1945

Samedi 9 mai
Bessenay fête le Mai

Vendredi 22 mai
Foot : tournoi jeunes

Samedi 23 mai
Basket : tournoi jeunes

Samedi 23 mai
Concert Béchamel

Dimanche 31 mai
Boules : challenge du
groupement

ZOOM sur

« Bessenay fête le mai » nouvelle formule

Le Marché aux Fleurs et Produits du Terroir aura lieu le 9 mai. Les activités et les animations seront recentrées sur la place du village.

A cette occasion, vous trouverez :

Vente de plants : pour le potager, jardin d'agrément, plantes grasses, pépinière aquatique etc...

Produits du terroir : fromages, miel, plantes aromatiques, escargots, olives, confitures, etc...

Concours fleuristes amateurs enfants et adultes : les compositions devront être déposées sous le chapiteau le matin même entre 8 et 9h.

Animations autour des fleurs pour les adultes et les enfants :

Ateliers de création florale : en début d'après-midi venez créer votre propre composition avec les conseils des deux fleuristes du village. Vous pourrez apprécier votre réalisation en l'emportant chez vous. Si vous souhaitez participer, pensez à vous inscrire le matin ou à la mairie la semaine précédente. Une participation financière vous sera demandée.

Jeux de reconnaissance de fleurs, plants et senteurs

Pots aux poèmes : Mettez vous à l'écriture dès maintenant et déposer vos créations le 9 mai. Celles-ci seront ensuite exposées aux branches des pots aux poèmes, qui seront installés dans le village.

Pour plus de renseignements :

Facebook « Bessenay, le village qui detonne »
[facebook.com/bessenaylevillagequidetonne](https://www.facebook.com/bessenaylevillagequidetonne)

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, TOINON, BOSCH, CROCI, LIMOUSIN, LOMBARD, MICOLON, FARGERIE, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Vote des comptes administratifs 2014

Il est procédé au vote des comptes administratifs des budgets principal et assainissement 2014 :

Budget principal :

Excédent global de clôture :	451 466,30 €
Excédent de fonctionnement :	350 667,75 €
Excédent d'investissement :	100 798,55 €

Section de fonctionnement :

Dépenses :	1 133 890,51 €
Recettes :	1 484 558,26 €

Section d'investissement :

Dépenses :	503 708,41 €
Recettes :	604 506,96 €

Budget assainissement :

Excédent global de clôture :	175 881,30 €
Excédent de fonctionnement :	12 993,90 €
Excédent d'investissement :	162 887,40 €

Section de fonctionnement :

Dépenses :	92 870,21 €
Recettes :	105 864,11 €

Section d'investissement :

Dépenses :	229 473,65 €
Recettes :	392 361,05 €

2. Approbation des comptes de gestion 2014

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du Percepteur pour les budgets assainissement et principal de l'année 2014. Ces documents sont identiques aux comptes administratifs du Maire.

3. Affectation des résultats 2014 aux budgets 2015

Budget Principal	Excédent de fonctionnement :	350 667,75 €	Affectation en réserve d'investissement
	Excédent d'investissement :	100 798,55 €	Report en section d'investissement
Budget Assainissement	Excédent de fonctionnement :	12 993,90 €	Affectation en réserve d'investissement
	Excédent d'investissement :	162 887,40 €	Report en section d'investissement

4. Vote des budgets primitifs 2015

En préambule, le Conseil Municipal décide **de ne pas augmenter les 3 taux d'impôts locaux** qui sont les mêmes **depuis 2002** (Taxe d'Habitation : **11,86 %** - Taxe Foncière : **14,79 %** et Taxe Foncière sur le foncier Non Bâti : **39,90 %**).

Budget principal :

Il s'élève à **1 047 617,61 €** en section d'investissement et à **1 421 970,18 €** en section de fonctionnement. L'excédent de fonctionnement dégagé du budget 2014 de **350 667,75 €** permet encore un **niveau d'autofinancement convenable** et tous les investissements programmés cette année pourront se faire sans emprunt.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement composées des produits issus de la fiscalité (**810 237,94 €**). On constate que les dotations d'Etat (**474 409,12 €**) sont en forte diminution.

Investissement 2015

Bâtiments : local de stockage salle polyvalente, cuisine salle des

Fêtes, divers travaux dans les bâtiments...

60 000 €

Voirie – Espaces verts

73 621 €

Aménagement zone St Irénée (enfouissement réseaux, sécurisation voirie,...)

570 000 €

Matériel divers

15 000 €

Budget Assainissement

Il s'élève à **249 133 €** en section d'investissement et à **138 694 €** en section de fonctionnement.

La section de fonctionnement est stable.

Les investissements programmés concernent principalement le raccordement du **hameau des Rivières Le Haut** à la station de filtres de roseaux (90 000 €).

Etat de la dette

Le tableau ci-dessous (données pour les communes de 2000 à 3500 habitants) montre que le niveau d'endettement de la commune est très inférieur aux moyennes régionales et nationales.

	Bessenay	Rhône	Région Rhône Alpes	National
Annuité totale de la dette en 2015	114 795 €			
Annuité de la dette par habitant	49 €	82 €	120 €	98 €
Capital restant dû par habitant	414 €	658 €	786 €	698 €

5. Participations aux syndicats extérieurs

La commune fiscalise ses participations à 4 syndicats extérieurs. Les montants dus sont répartis sur les taxes d'habitation et foncières des contribuables dans la colonne « Syndicats de communes ».

	Syndicat à Vocation Scolaire de Ste Foy l'Argentière (SIVOS)	Syndicat à Vocation Multiple de la Giraudière (SIVOM)	Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais (SIEML)	Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)
Part fiscalisée	285 €	70 000 €	6 034,70 €	90 732,00 €

Le montant total fiscalisé sera de **167 051,70 €** pour l'ensemble des 4 syndicats précités.

Les dépenses du SYDER concernent les différents investissements en renforcement ou enfouissement de réseaux électriques ainsi que la maintenance et la consommation de l'éclairage public.

6. Subventions aux associations

Le Conseil municipal fixe les subventions au titre de l'année 2015 :

SLEA	85 000 €	Gestionnaire du multi accueil les Griottes
MJC de l'Arbresle	2 763 €	Gestionnaire du périscolaire et des centres de Loisirs (solde 2014)
MJC de l'Arbresle	60 000 €	Gestionnaire du périscolaire et des centres de Loisirs (année 2015)
Association d'aide aux personnes handicapées des 3 vallées.	200 €	
Restos du Cœur	200 €	
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré	350 €	Adhésions des enfants de 3 classes primaires
Coopérative scolaire	3 600 €	Voyage à Paris pour 2 classes primaires (60 € par enfant)
Coopérative scolaire	539 €	Acquisition d'ouvrages
Conseil de Parents d'Elèves	200 €	Participation à l'achat des livres offerts aux élèves de CM2
Coopérative scolaire	1 000 €	Noël : 100 € par classe + classe IME
Association Béchamel	500 €	Organisation de la Fête de la Musique
Echo des Vallons	1 000 €	Prestations aux différentes manifestations
Société de Boules	500 €	Challenge du groupement
Comité des Fêtes	8 000 €	Fête de la Cerise
Bibliothèque	150 €	Nuit du conte à St Germain-Nuelles
Société Protectrice des Animaux	656,60 €	Convention (0.28 € par habitant)
Centre de soins pour oiseaux sauvages (basé à St Forgeux)	234,50 €	Convention (0.10 € par habitant)

Deux subventions sont reconduites par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Aide à Domicile en Milieu Rural : 0,85 € par repas servi (1748 repas livrés en 2014)

Solidarité Partage : 0,25 € par habitant soit une subvention de **582,50 €**

7. Indemnité de Conseil au comptable du Trésor

Une indemnité de conseil peut être versée chaque année au Receveur de la Trésorerie de l'Arbresle dans le cadre de ses missions de conseil et d'assistance, en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Cette indemnité est basée sur la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement des trois dernières années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, fixe à 25 % le taux de l'indemnité de conseil pour l'année 2014, et attribue la somme de 132,66 € pour l'année 2015.

8. Différend avec le Syndicat des Eaux pour des travaux sur une canalisation d'eau potable

Dans le cadre des travaux de construction du bassin d'orage de Bartassieux début 2013, le gestionnaire du réseau d'eau (Lyonnaise des Eaux) est venu indiquer sur le chantier l'emplacement d'une canalisation d'eau potable, propriété du Syndicat des Eaux.

Il s'est avéré que l'implantation indiquée était fautive puisqu'à plus de 4m de l'implantation réelle. Cela a provoqué la rupture de la canalisation par l'entreprise chargée du terrassement. Le Syndicat des Eaux a alors adressé à la commune une facture pour participer au financement de 50 % de ladite réparation du réseau.

Les élus du conseil municipal avaient déjà en 2013 refusé cette prise en charge, arguant du fait que la commune ne pouvait être tenue pour responsable de la casse de la canalisation puisque l'entreprise s'était

appuyée sur les indications du gestionnaire, normalement compétent, pour déterminer l'emplacement des travaux à effectuer.

Le Syndicat des Eaux sollicite de nouveau la commune pour une prise en charge à 50% de ces travaux.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, refuse à nouveau le paiement de la facture concernée d'un montant de 2 837,50 €.

9. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux – Assainissement

Assainissement Les Rivières : Le chantier de raccordement à l'assainissement du hameau « des Rivières le Haut » a débuté et doit se poursuivre tout le mois d'avril.

L'éclairage de la salle des fêtes a été remis à neuf avec la pose de 12 fluos.

Divers travaux ont été réalisés ou sont en cours sur les bâtiments communaux : meuble sous évier salle des fêtes, fenêtre coulissante à la maison des associations, travaux de plomberie à l'école et à la salle polyvalente,...

Réseaux d'eaux pluviales et usées du secteur de St Irénée : le Conseil Municipal attend toujours les propositions du maître d'œuvre.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

La Brévenne : la commission avait présenté au service technique de la Maison du Rhône son projet de mise en place de trottoirs pour la sécurisation des piétons. Pour diverses raisons, ce projet n'a pas été accepté par les services départementaux qui proposent des travaux, dont le coût est très supérieur. Aucune décision n'est prise à ce jour.

Le service technique a procédé au nettoyage au karcher de différents secteurs de la commune.

Dans le cadre des travaux de voirie de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, la campagne d'emplois partiels et d'enrobés à froid aura lieu courant mai.

Travaux cimetière : pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au cimetière, les allées vont être rénovées. Pour l'ancien cimetière, le choix s'est porté sur des plaques alvéolées enherbées, et pour le nouveau cimetière sur un revêtement bicouche avec des graviers de couleur.

Lotissement Girard Frères : la commune va engager des travaux sur la voirie de ce lotissement afin de remédier à des problèmes d'eaux pluviales. Cette voirie sera intégrée dans le futur dans le domaine public.

○ Equipements de communication

Projet tableau numérique Ecole Les Echaras : à la demande des enseignants, une étude est en cours pour l'installation d'un tableau numérique dans une des classes élémentaires. Des visites sur des sites équipés sont prévues pour étudier le fonctionnement, la maintenance et recueillir l'avis des utilisateurs. Une nouvelle dotation d'ordinateurs pour l'école sera prochainement consentie par le Département.

Syndicat Départemental d'Electrification du Rhône : suite à l'extinction de nuit de l'éclairage public dans les différents lotissements de la commune, la réflexion va se poursuivre pour envisager l'extinction dans d'autres secteurs.

Bibliothèque : la séance « dédicaces » du samedi 14 mars avec Patrick Réguillon, Jacques Morize et Isabelle Collombat s'est très bien déroulée. Les auteurs extérieurs à la commune ont remercié l'équipe de la bibliothèque pour son accueil.

○ Information – Tourisme

Livret d'accueil : malgré les différentes relectures, quelques erreurs ou oublis ont été constatés. Les rectifications seront données dans le prochain compte-rendu.

Office du Tourisme : les « mercredis découvertes » de l'été, deviennent des « semaines découvertes ».

Sur la commune, le Gaec Marylo sera au programme les 13 juillet et 4 août.

○ Manifestations – Vie Associative

Rallye de Charbonnières : il passe sur notre commune le **vendredi 17 avril 2015**. La route de Montrottier sera donc fermée de **16 h 00 à 20 h 00**. Des séances d'entraînement sont prévues pour les pilotes le **samedi** et le **mardi** précédents la course.

Bessenay Fête le Mai : la manifestation aura lieu le **samedi 9 mai**. La liste des exposants commence à s'étoffer. La nouvelle formule recentrée sur les fleurs et produits dérivés, ainsi que sur les produits et saveurs du terroir attire les professionnels. Des ateliers de compositions florales seront proposés par les deux fleuristes du village entre **13 h et 17 h**. Des stands seront également tenus par les jeunes des classes en 7 et par le Conseil Municipal d'Adolescents.

Le concours de compositions florales amateurs est maintenu pour les adultes et les enfants.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur la page Facebook « Bessenay, le village qui detonne » [facebook.com/bessenaylevillagequidetonne](https://www.facebook.com/bessenaylevillagequidetonne).

Cérémonie du 8 mai : Toute la population est invitée à participer à cette cérémonie qui débutera **à 11h** avec défilé, discours et dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivis d'un vin d'honneur sur la Place du Marché.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Conseil Municipal d'adolescents : bon démarrage pour ce groupe de 7 participants. Un nom a été trouvé **Les Burl'ados**. En collaboration avec M. Portier, un travail est en cours pour élaborer un logo. Il sera choisi lors de la prochaine réunion du 11 avril.

Le travail actuel porte sur l'aménagement des abords du City Stade. Des visites sont programmées dans des communes proches équipées de Skate Park ou de Pump Track (aménagement en terre composé de bosses et virages, accessible à tous les pratiquants).

Le groupe sera présent pour Bessenay fête le Mai pour se présenter et soumettre une boîte à idées aux jeunes de la commune.

Des informations sont disponibles sur le site internet de la Mairie de Bessenay dans la rubrique « Mairie », puis « Conseil Municipal d'ados », et aussi sur la page Facebook [facebook.com/CMAdosBessenay](https://www.facebook.com/CMAdosBessenay).

Bilan Contrat Enfance Jeunesse entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales: une rencontre a eu lieu le 19 mars dernier pour faire le bilan du contrat 2011-2014 et étudier les perspectives d'un projet de contrat pour la période 2015-2019.

Pour le prestataire SLEA, en charge de la gestion de la structure Multi Accueil Les Griottes, l'offre de service répond bien au besoin des familles. Il n'y pas de modifications à prévoir dans les prestations proposées.

Pour la MJC de l'Arbresle, en charge du périscolaire et des centres de loisirs, les demandes portent sur une ouverture aux 3-4 ans, l'accueil des adolescents avec des séjours adaptés, l'intégration des familles, et des propositions de formation pour les animateurs.

Bilan MJC 2014 : une réunion se tiendra le **mercredi 8 avril** avec les communes de Bibost, St Julien sur Bibost et Courzieu pour le bilan des activités de l'année 2014.

Temps d'activités périscolaires (TAP) : un bilan sera fait avant le 30 juin avec les parents et les différents intervenants, en vue d'une centralisation des résultats au niveau de la Communauté de Communes.

Conseil d'Ecole les Echaras : il a eu lieu le 10 mars dernier. Les enseignants ont présenté les sorties de fin d'année, la classe découverte à Paris programmée à l'automne 2015 et l'aménagement de la cour des maternelles réalisé en concertation avec la commission fleurissement.

○ Urbanisme

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : le PLU de la commune a été adopté en janvier 2012 et nécessite quelques réajustements. Une rencontre est programmée avec le bureau d'études pour étudier la méthode et le planning de travail pour réaliser cette modification.

Projet maison paramédicale : l'architecte choisi par Semcoda travaille actuellement sur ce dossier.

○ Personnel

Le contrat d'avenir de Gaétan Godard, employé au service technique, a été prolongé d'un an, soit du 22 avril 2015 au 21 avril 2016.

10. Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)

Agence Pôle Emploi de l'Arbresle : suite à la motion votée lors du dernier conseil communautaire et le courrier adressé au Ministère, un courrier a été reçu très récemment confirmant le maintien des deux agences de l'Arbresle et de Tarare.

Inauguration de l'Aire d'accueil des gens du voyage à l'Arbresle : elle a eu lieu le jeudi 2 avril.

Programme de réduction des déchets : la synthèse du travail réalisé a été présentée le 8 avril à Lentilly.

Travaux Aquacentre : ils se déroulent très bien sans retard enregistré sur le planning.

Pour des informations complémentaires et des photos, vous pouvez visiter la page Facebook de la CCPA à l'adresse suivante : facebook.com/paysdelarbresle

11. Questions diverses

Permis de construire déposés :

Nom	Adresse terrain	Objet	Déposé le
Modificatif : SEMCODA Bourg en Bresse	15 rue St-Irénée	Création de 4 maisons supplémentaires	03/03/2015
BUISSONNET Stéphane	78 ch. de Ripan	Extension d'habitation. Création d'une pièce supplémentaire. Création d'ouvertures au rez-de- chaussée	04/03/2015
BEYRON Cyrille	55 montée de Bernay	Extension d'un bâtiment agricole (stabulation)	20/03/2015
BEYRON Cyrille	55 montée de Bernay	Démolition et reconstruction d'un bâtiment agricole suite à incendie	20/03/2015

Infos Mairie

○ Inscriptions à l'école de Bessenay « Les Echaras »

Pour les enfants nés en 2012 et avant

Nous pouvons pré-inscrire les enfants nés avant septembre 2013 mais les inscriptions définitives se feront sous réserve des places disponibles par ordre d'ancienneté dans l'année.

Les inscriptions à l'école primaire (classes enfantines + classes élémentaires) auront lieu :

La semaine du 4 au 7 mai 2015 :

Lundi 4 mai	de 16 H 30 à 18 H 30
Mardi 5 mai	de 16 H 30 à 18 H 30
Mercredi 6 mai	de 11 h 30 à 13 H
Jeudi 7 mai	de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 16 H 30

Ou sur rendez-vous

par Mail : ecole.bessenay@free.fr ou Tél. : 04 74 70 85 45 (pendant les horaires d'inscription)

Se munir des documents suivants :

- Livret de famille ;
- Carnet de santé (ou photocopie) à jour des vaccinations obligatoires (DT polio) ou certificat médical de contre-indication à ces vaccinations ;
- Certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants déjà scolarisés.

○ Résultats des Elections Départementales à Bessenay

Participation 1^{er} tour : 58.14%

	1 ^{er} tour
PRUD'HOMME Daniel	17,62%
REMOND-SPARK Laurence	
GONIN Bertrand	7,47%
GUYOTOT Marie-Claude	
BOSSY Laurence	9,68%
VARLIETTE Pierre	
JEANNE Marie-Charles	46,91%
SUBTIL Bruno	
BOUVIER Marc-Etienne	1,75%
LE MESRE DE PAS Marie-Eléonore	
CHAVEROT Bernard	16,57%
McCARRON Sheila	

Participation 2^{ème} tour : 55.25%

	2 ^{ème} tour
CHAVEROT Bernard (élu)	68.30%
McCARRON Sheila (élue)	
PRUD'HOMME Daniel	31.70%
REMOND-SPARK Laurence	

Infos Diverses

○ **Les familles Guillot et Mayoud** remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de Madame Guillot Marie et vous expriment leur profonde reconnaissance.

○ **Bar-Restaurant Le Brévenne Café :**

Vous informe de sa fermeture pour congés du 11 au 19 avril inclus.

○ **Cerifrais recherche manutentionnaires pour conditionnement de cerises, H/F de mi-mai à mi-juillet (35 postes).**

Rémunération à l'heure au taux légal du Smic horaire. Travail du lundi au dimanche avec un jour de repos dans la semaine. Hébergement par vos propres moyens.

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation comportant **obligatoirement vos dates de disponibilités**.

Profil : aimer le travail en équipe, être motivé (e)

Postuler par mail contact@cerifrais.com, envoyer CV et disponibilités par mail uniquement

○ **Journée de ferme en ferme les 25 et 26 avril: « Arom'a Pothu »** va participer à cette journée et la tranquillité du hameau de Bernay risque donc d'être perturbée ces jours-là. A cette occasion, si vous souhaitez découvrir les plantes aromatiques, n'hésitez pas à venir faire un tour en privilégiant si possible le samedi qui devrait être plus accessible...Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée.

Julie MOREL aromapothu@gmail.com

○ **Roulottes et Compagnies :**

Samedi 18 et dimanche 19 avril stage photos "nature", anime par Hervé Clavreul

Macro photographie, graphisme...

Accueil du groupe dès vendredi soir vers 18h: découverte du lieu, repas partagé, organisation du week end. Le stage démarre le samedi matin.

Tarif stage: 160€ + hébergement 2 nuitées en roulottes partagées, repas/petits déjeuners: 120€

Renseignements et inscription au 06 87 66 97 03 ou www.fotografik.fr/stages.html

○ Comité des Jeunes :

Il vous invite à réserver votre **dimanche 19 avril 2015** pour la 39^{ème} Randonnée des Cerisiers Blancs !

○ Classes en 5 :

Le bureau de la classe en 5 est en train de préparer **la fête du 25 avril prochain**.

Si vous êtes de la 5, et que nous vous avons oublié, n'hésitez pas à nous contacter :

Aline au **09 66 89 68 45** ou **classesen5debessenay@gmail.com**"

○ Classes en 0 :

La 1/2 décade des classes en 0 de Bessenay aura lieu le samedi 19 septembre 2015

La journée se passera au domaine "La Guillaudière" à Oingt.

RDV 10h sur la place pour prendre le car.

Au programme :

- visite du musée agricole - viticole
- visite de la cave avec explications autour de la vinification
- déjeuner avec dégustation de vins (blanc - rouge - rosé)
- visite du village d'Oingt ou tour de calèche ou pétanque

Retour sur la place vers 19h - 19h30

20H30 : soirée au restaurant - club " Le Jacques Cœur" à la Giraudière

avec repas lunch - soirée dansante avec animations

Inscription avant le 2 mai avec le règlement (20€/pers la journée au domaine "la Guillaudière", 10€/pers la soirée dansante à Jacques Cœur)

Toute personne n'ayant pas reçu de courrier et souhaitant participer à la 1/2 décade, peut contacter Sylvie Viallon au 04 74 70 83 73 après 18h.

○ Club des Cerisiers Blancs :

Du Samedi 12 Septembre au Samedi 19 Septembre 2015

Promenade en Dalmatie (Montenegro- Bosnie-Croatie)

Jour 1 : Départ de Bessenay pour l'aéroport SAINT EXUPERY, envol à destination de DUBROVNIK. Transfert à HERCEG NOVI au MONTENEGRO.

Jour 2 : Excursion aux BOUCHES de KOTOR : Visite de KOTOR. Découverte du village de pêcheurs de PERAST, De GOSPA OD SKRPJELA et son église ornée d'une magnifique collection de peintures et la célèbre icône de Notre Dame du Rocher

Jour 3 : BUDVA, *visite guidée* de la ville. CEINJE, ancienne capitale du MONTENEGRO. Elle est le pôle culturel du MONTENEGRO. NJECUSI : Visite du fumoir et déjeuner de jambon fumé et de fromage accompagné d'un vin maison. LOVCEN révèle des panoramas à couper le souffle..

Jour 4 : Départ pour la BOSNIE en direction de MOSTAR (155kms) Ancienne ville de l'empire Ottoman, visite du vieux port ses mosquées..

Jour 5 : Départ pour la CROATIE vers TROGIR située sur une île. Puis direction SPLIT *visite guidée*

Jour 6 : journée sur la presqu'île de KORCULA. Traversée de la presqu'île de PELJESAC, le paradis viticole croate, arrêt dégustation de spécialités locales huîtres accompagnées d'un verre de vin

Jour 7 : *Visite guidée* de DUBROVNIK. Diner et soirée Dalmate.

Jour 8 : transfert à l'aéroport de DUBROVNIC. Envol en direction de la France . Retour à Bessenay. (Boissons non comprises, visites comprises) Minimum de 35 personnes 1220€- Minimum de 30 personnes 1270€.

Du Mardi 1^{er} au Vendredi 4 Décembre 2015

Marchés de Noël en Alsace avec spectacle au royal Palace

Jour 1 : Départ de Bessenay en direction de l'Alsace. Petit déjeuner en cours de route offert par MICHEL voyages. marché de Noël de MULHOUSE. OBERNAL avec ses décorations féériques.

Jour 2 : COLMAR : Balade commentée en petit train touristique –

STRASBOURG : Balade commentée en bateau au fil de l'ill pour découvrir la ville. Découverte du marché de Noël et dégustation de son pain d'épices et son vin chaud.

Jour 3 : -GERTWILLER : Visite du Musée du pain d'épices et de l'Art Populaire Alsacien LIPS et dégustation.

KIRWILLER. Vous découvrirez le plus grand music hall (Adam Meyer) de province : LE ROYAL PALACE. Déjeuner avant d'assister à deux heures de show "Farouches" de danses, de magie. Ce spectacle vous fera passer une journée inoubliable.

SAVERNE. Un magnifique sentier de lumières illumine la ville et la fontaine de Saverne se transforme en une gigantesque crèche.

Jour 4 : ORSCHWILLER. Visite d'une cave avec dégustation sur la route des vins. Puis temps libre sur le marché de Noël d' EGUISHHEIM, village typique classé parmi les plus beaux villages de France. Retour vers Bessenay. En pension complète : De 25 à 29 personnes 585€ -De 30 à 34 personnes 555€- De 35 à 39 personnes 535€.

Renseignements auprès de Gisèle VIALATON

04.74.70.83.40 – Inscriptions auprès de Germaine BATAILLON 04.74.70.82.93 – 19, rue du Commerce BESSENEY

Ces voyages sont ouverts à tous, adhérents ou non, Bessenois ou villages voisins

DELAI D'INSCRIPTION le 30 avril 2015 .

Le chiffre ...11956

C'est la surface en mètre carré de l'ensemble des bâtiments communaux.

Quelques chiffres :

Mairie, école primaire et préau	1327 m ²
Ecole maternelle	982 m ²
Salle des Fêtes	405 m ²
Chalet des jeunes	200 m ²
Maison des associations	1085 m ²
Salle polyvalente	1989 m ²
Le Trapèze	609 m ²



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr